



Formation préparatoire à l'examen professionnel 2020 pour l'avancement au grade d'éducateur principal de la PJJ

(Journée complémentaire pour les agents ayant bénéficié de la préparation antérieure)

Date(s)

**Le 15 octobre 2020
(groupe 1)**
9h30- 12h30 / 13h30-16h30

**Le 16 octobre 2020
(groupe 2)**
9h30- 12h30 / 13h30-16h30

Durée (6 heures)
1 session de 1 jour

Lieu

**Pôle Territorial de
Formation
Sud-Est**

7, impasse Sylvestre -
CS30005
13381 MARSEILLE Cedex 13

École organisatrice
ENPJJ

Responsable de session
Marion CAVALLO
Magali KOUDIL

Public visé

Educateurs-trices de la DIR
Sud Est inscrits à l'examen
professionnel et ayant déjà
bénéficié de la préparation
antérieure

Intervenant(s)

Formatrices

Présentation

Par arrêté de la garde des sceaux, en date du 30 juillet 2019, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse est autorisée au titre de l'année 2020.

Cette formation complémentaire vise à consolider les compétences des candidats en matière de structuration de l'écrit pour l'épreuve écrite d'admissibilité (l'épreuve orale d'admission étant annulée pour cette année).

L'objectif est de mobiliser les expériences, les aptitudes et les motivations des candidats afin qu'ils se présentent à l'examen dans les meilleures conditions.

Le dispositif de préparation est organisé comme suit :
1 jour pour se préparer aux attentes de l'écrit

Objectifs

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel
- Se préparer à l'épreuve écrite de l'examen

Contenu

- Méthodologie pour l'écrit
- Apport complémentaire à partir des sujets sortis aux sessions précédentes

Méthodes pédagogiques

- Réflexion sur les enjeux et échanges
- Travail individuel et en groupe